

Démarche	: Demande d'aide à la formation et rémunération
Organisme	: Agefiph

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Toutes les typologies (qualifiantes, certifiantes, préqualifiantes, mobilisation et remise à niveau) et modalités de formations (FOAD, mixte, ...) sont éligibles, dès lors que la démarche vise à développer l'employabilité de la personne et par conséquent à pérenniser son emploi dans une entreprise classique ou chez un employeur public, et/ou favorisant la construction et réalisation du projet professionnel des salariés. Ce que vise la formation est une montée en compétences globale de la personne.

La formation peut se dérouler en interne de l'entreprise ou à l'externe. Elle peut également répondre à un besoin en formation individuelle ou collective.

Les organismes de formation doivent être déclarés auprès des DIRECCTE (article R6351-1 du Code du travail) et certifiés QUALIOPI pour pouvoir être financés.

Le montant de l'aide est de 25 € / heure.

Le financement intègre :

- Le coût pédagogique
- Les frais d'inscription et de certification
- Les coûts liés à l'adaptation pédagogique
- Les frais annexes (frais de restauration et de transports).

Concernant la sécurisation du parcours de formation, l'EA identifie les risques d'écart entre les exigences de la formation et les conséquences sur le handicap et alerte l'organisme de formation afin que soit proposé au salarié un parcours aménagé. Ils peuvent concerner :

- Le rythme et le temps de formation ;
- Les modalités pédagogiques, contenus, supports outils ;
- Les règles d'évaluation des compétences, des connaissances au cours de la formation ;
- L'environnement ;
- L'organisation de l'équipe pédagogique.

Les entreprises adaptées ou les organismes de formation peuvent également mobiliser les ressources handicap formation (RHF) de l'Agefiph installées sur les territoires.

L'aide contribuant à compenser la rémunération restant à charge de l'EA lorsque les travailleurs handicapés, en CDD tremplin ou en EATT sont en formation sur leur temps de travail, est forfaitaire, basée sur le SMIC horaire brut, duquel est déduit l'aide au poste versée par l'Etat à l'entreprise adaptée pour le travailleur handicapé concerné.

Demande d'aide à la formation et rémunération

Calcul :

Pour les CDDT : nb heure de formation X SMIC horaire brut – Aide au poste.

Pour les EATT : nb heure de formation X SMIC horaire brut

Point d'information :

En 2024, plusieurs changements interviennent :

- Suppression des priorités 1 à 4
- Formations obligatoires et plan de développement des compétences
- Certification pour les organismes de formation
- Dates de dépôt et de paiement des demandes d'aides 2024

<i>Cliquez sur le bouton ci-dessous pour en savoir plus</i>

SIRET de l'Entreprise Adaptée

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Année concernée par la demande d'aide

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

2024

2025

Partie 1 : Enregistrement de l'EA

Numéro d'enregistrement de l'EA

Si vous n'avez pas encore effectué votre enregistrement, veuillez l'effectuer via ce lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/enregistrement-pic-ea> et reporter le numéro de dossier créé dans ce champ.

Partie 2 : Identité de l'organisme de formation

SIRET de l'organisme de formation

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse mail de l'organisme de formation

Partie 3 : Description de la formation demandée

La demande s'inscrit-elle dans un consortium ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, dans quel domaine ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande d'aide à la formation et rémunération

- Textile
- Industrie et automobile

Typologie de l'action de formation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Formation professionnalisante
- Formation diplômante et certifiante
- Formation insertion sociale et professionnelle
- VAE/RAE

Nature et objectif du projet professionnel

Secteur d'activité visé par la formation

- A - 01 Culture et production animale, chasse et services annexes
 - 01.1 Cultures non permanentes
 - 01.2 Cultures permanentes
 - 01.3 Reproduction de plantes
 - 01.4 Production animale
 - 01.5 Culture et élevage associés
 - 01.6 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes
 - 01.7 Chasse, piégeage et services annexes
- A - 02 Sylviculture et exploitation forestière
 - 02.1 Sylviculture et autres activités forestières
 - 02.2 Exploitation forestière
 - 02.3 Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
 - 02.4 Services de soutien à l'exploitation forestière
- A - 03 Pêche et aquaculture
 - 03.1 Pêche
 - 03.2 Aquaculture
- B - 05 Extraction de houille et de lignite
 - 05.1 Extraction de houille
 - 05.2 Extraction de lignite
- B - 06 Extraction d'hydrocarbures
 - 06.1 Extraction de pétrole brut
 - 06.2 Extraction de gaz naturel
- B - 07 Extraction de minerais métalliques

Demande d'aide à la formation et rémunération

- B - 07 Extraction de minerais de fer
- B - 07.2 Extraction de minerais de métaux non ferreux
- B - 08 Autres industries extractives
 - 08.1 Extraction de pierres, de sables et d'argiles
 - 08.9 Activités extractives n.c.a.
- B - 09 Services de soutien aux industries extractives
 - 09.1 Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
 - 09.9 Activités de soutien aux autres industries extractives
- C - 10 Industries alimentaires
 - 10.1 Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
 - 10.2 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
 - 10.3 Transformation et conservation de fruits et légumes
 - 10.4 Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
 - 10.5 Fabrication de produits laitiers
 - 10.6 Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
 - 10.7 Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
 - 10.8 Fabrication d'autres produits alimentaires
 - 10.9 Fabrication d'aliments pour animaux
- C - 11 Fabrication de boissons
 - 11.0 Fabrication de boissons
- C - 12 Fabrication de produits à base de tabac
 - 12.0 Fabrication de produits à base de tabac
- C - 13 Fabrication de textiles
 - 13.1 Préparation de fibres textiles et filature
 - 13.2 Tissage
 - 13.3 Ennoblissemement textile
 - 13.9 Fabrication d'autres textiles
- C - 14 Industrie de l'habillement
 - 14.1 Fabrication de vêtements, autres qu'en fourrure
 - 14.2 Fabrication d'articles en fourrure
 - 14.3 Fabrication d'articles à mailles
- C - 15 Industrie du cuir et de la chaussure
 - 15.1 Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures ; fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie

Demande d'aide à la formation et rémunération

- C - 15.2 Fabrication de chaussures
- C - 16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
 - 16.1 Sciage et rabotage du bois
 - 16.2 Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie
- C - 17 Industrie du papier et du carton
 - 17.1 Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
 - 17.2 Fabrication d'articles en papier ou en carton
- C - 18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 - 18.1 Imprimerie et services annexes
 - 18.2 Reproduction d'enregistrements
- C - 19 Cokéfaction et raffinage
 - 19.1 Cokéfaction
 - 19.2 Raffinage du pétrole
- C - 20 Industrie chimique
 - 20.1 Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
 - 20.2 Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
 - 20.3 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
 - 20.4 Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums
 - 20.5 Fabrication d'autres produits chimiques
 - 20.6 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
- C - 21 Industrie pharmaceutique
 - 21.1 Fabrication de produits pharmaceutiques de base
 - 21.2 Fabrication de préparations pharmaceutiques
- C - 22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
 - 22.1 Fabrication de produits en caoutchouc
 - 22.2 Fabrication de produits en plastique
- C - 23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
 - 23.1 Fabrication de verre et d'articles en verre
 - 23.2 Fabrication de produits réfractaires
 - 23.3 Fabrication de matériaux de construction en terre cuite
 - 23.4 Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine
 - 23.5 Fabrication de ciment, chaux et plâtre
-

Demande d'aide à la formation et rémunération

- 23.7 Taille, façonnage et finissage de pierres
- 23.9 Fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.
- C - 24 Métallurgie
 - 24.1 Sidérurgie
 - 24.2 Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
 - 24.3 Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier
 - 24.4 Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
 - 24.5 Fonderie
- C - 25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
 - 25.1 Fabrication d'éléments en métal pour la construction
 - 25.2 Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
 - 25.3 Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
 - 25.4 Fabrication d'armes et de munitions
 - 25.5 Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
 - 25.6 Traitement et revêtement des métaux ; usinage
 - 25.7 Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
 - 25.9 Fabrication d'autres ouvrages en métaux
- C - 26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
 - 26.1 Fabrication de composants et cartes électroniques
 - 26.2 Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
 - 26.3 Fabrication d'équipements de communication
 - 26.4 Fabrication de produits électroniques grand public
 - 26.5 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie
 - 26.6 Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
 - 26.7 Fabrication de matériels optique et photographique
 - 26.8 Fabrication de supports magnétiques et optiques
- C - 27 Fabrication d'équipements électriques
 - 27.1 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique
 - 27.2 Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
 - 27.3 Fabrication de fils et câbles et de matériel d'installation électrique
 - 27.4 Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
 - 27.5 Fabrication d'appareils ménagers

Demande d'aide à la formation et rémunération

- C - 28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.
 - 28.1 Fabrication de machines d'usage général
 - 28.2 Fabrication d'autres machines d'usage général
 - 28.3 Fabrication de machines agricoles et forestières
 - 28.4 Fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils
 - 28.9 Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
- C - 29 Industrie automobile
 - 29.1 Construction de véhicules automobiles
 - 29.2 Fabrication de carrosseries et remorques
 - 29.3 Fabrication d'équipements automobiles
- C - 30 Fabrication d'autres matériels de transport
 - 30.1 Construction navale
 - 30.2 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
 - 30.3 Construction aéronautique et spatiale
 - 30.4 Construction de véhicules militaires de combat
 - 30.9 Fabrication de matériels de transport n.c.a.
- C - 31 Fabrication de meubles
 - 31.0 Fabrication de meubles
- C - 32 Autres industries manufacturières
 - 32.1 Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires
 - 32.2 Fabrication d'instruments de musique
 - 32.3 Fabrication d'articles de sport
 - 32.4 Fabrication de jeux et jouets
 - 32.5 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
 - 32.9 Activités manufacturières n.c.a.
- C - 33 Réparation et installation de machines et d'équipements
 - 33.1 Réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements
 - 33.2 Installation de machines et d'équipements industriels
- D - 35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
 - 35.1 Production, transport et distribution d'électricité
 - 35.2 Production et distribution de combustibles gazeux
 - 35.3 Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
- E - 36 Captage, traitement et distribution d'eau
 -

Demande d'aide à la formation et rémunération

- E - 37 Collecte et traitement des eaux usées
 - E- 37.0 Collecte et traitement des eaux usées
- E - 38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
 - E- 38.1 Collecte des déchets
 - E- 38.2 Traitement et élimination des déchets
 - E- 38.3 Récupération
- E - 39 Dépollution et autres services de gestion des déchets
 - E- 39.0 Dépollution et autres services de gestion des déchets
- F - 41 Construction de bâtiments
 - F- 41.1 Promotion immobilière
 - F- 41.2 Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
 - F- 42 Génie civil
 - F- 42.1 Construction de routes et de voies ferrées
 - F- 42.2 Construction de réseaux et de lignes
 - F- 42.9 Construction d'autres ouvrages de génie civil
 - F - 43 Travaux de construction spécialisés
 - F- 43.1 Démolition et préparation des sites
 - F- 43.2 Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation
 - F- 43.3 Travaux de finition
 - F- 43.9 Autres travaux de construction spécialisés
 - G - 45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
 - G- 45.1 Commerce de véhicules automobiles
 - G- 45.2 Entretien et réparation de véhicules automobiles
 - G- 45.3 Commerce d'équipements automobiles
 - G- 45.4 Commerce et réparation de motocycles
 - G - 46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
 - G- 46.1 Intermédiaires du commerce de gros
 - G- 46.2 Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
 - G- 46.3 Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
 - G- 46.4 Commerce de gros de biens domestiques
 - G- 46.5 Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
 - G- 46.6 Commerce de gros d'autres équipements industriels
 - G- 46.7 Autres commerces de gros spécialisés

Demande d'aide à la formation et rémunération

- G - 47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
 - 47.1 Commerce de détail en magasin non spécialisé
 - 47.2 Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
 - 47.3 Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
 - 47.4 Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
 - 47.5 Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé
 - 47.6 Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé
 - 47.7 Autres commerces de détail en magasin spécialisé
 - 47.8 Commerce de détail sur éventaires et marchés
 - 47.9 Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés
- H - 49 Transports terrestres et transport par conduites
 - 49.1 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
 - 49.2 Transports ferroviaires de fret
 - 49.3 Autres transports terrestres de voyageurs
 - 49.4 Transports routiers de fret et services de déménagement
 - 49.5 Transports par conduites
- H - 50 Transports par eau
 - 50.1 Transports maritimes et côtiers de passagers
 - 50.2 Transports maritimes et côtiers de fret
 - 50.3 Transports fluviaux de passagers
 - 50.4 Transports fluviaux de fret
- H - 51 Transports aériens
 - 51.1 Transports aériens de passagers
 - 51.2 Transports aériens de fret et transports spatiaux
- H - 52 Entreposage et services auxiliaires des transports
 - 52.1 Entreposage et stockage
 - 52.2 Services auxiliaires des transports
- H - 53 Activités de poste et de courrier
 - 53.1 Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
 - 53.2 Autres activités de poste et de courrier
- I - 55 Hébergement
 - 55.1 Hôtels et hébergement similaire
 - 55.2 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée

Demande d'aide à la formation et rémunération

- 55.9 Autres hébergements
- I - 56 Restauration
 - 56.1 Restaurants et services de restauration mobile
 - 56.2 Traiteurs et autres services de restauration
 - 56.3 Débits de boissons
- J - 58 Édition
 - 58.1 Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
 - 58.2 Édition de logiciels
- J - 59 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
 - 59.1 Activités cinématographiques, vidéo et de télévision
 - 59.2 Enregistrement sonore et édition musicale
- J - 60 Programmation et diffusion
 - 60.1 Édition et diffusion de programmes radio
 - 60.2 Programmation de télévision et télédiffusion
- J - 61 Télécommunications
 - 61.1 Télécommunications filaires
 - 61.2 Télécommunications sans fil
 - 61.3 Télécommunications par satellite
 - 61.9 Autres activités de télécommunication
- J - 62 Programmation, conseil et autres activités informatiques
 - 62.0 Programmation, conseil et autres activités informatiques
- J - 63 Services d'information
 - 63.1 Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet
 - 63.9 Autres services d'information
- K - 64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
 - 64.1 Intermédiation monétaire
 - 64.2 Activités des sociétés holding
 - 64.3 Fonds de placement et entités financières similaires
 - 64.9 Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
- K - 65 Assurance
 - 65.1 Assurance
 - 65.2 Réassurance
 - 65.3 Caisses de retraite

Demande d'aide à la formation et rémunération

- K - 66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
 - K- 66.1 Activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite
 - K- 66.2 Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
 - K- 66.3 Gestion de fonds
- K - 68 Activités immobilières
 - K- 68.1 Activités des marchands de biens immobiliers
 - K- 68.2 Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
 - K- 68.3 Activités immobilières pour compte de tiers
- M - 69 Activités juridiques et comptables
 - M- 69.1 Activités juridiques
 - M- 69.2 Activités comptables
- M - 70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
 - M- 70.1 Activités des sièges sociaux
 - M- 70.2 Conseil de gestion
- M - 71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
 - M- 71.1 Activités d'architecture et d'ingénierie
 - M- 71.2 Activités de contrôle et analyses techniques
- M - 72 Recherche-développement scientifique
 - M- 72.1 Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
 - M- 72.2 Recherche-développement en sciences humaines et sociales
- M - 73 Publicité et études de marché
 - M- 73.1 Publicité
 - M- 73.2 Études de marché et sondages
- M - 74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
 - M- 74.1 Activités spécialisées de design
 - M- 74.2 Activités photographiques
 - M- 74.3 Traduction et interprétation
 - M- 74.9 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.
- M - 75 Activités vétérinaires
 - M- 75.0 Activités vétérinaires
- N - 77 Activités de location et location-bail
 - N- 77.1 Location et location-bail de véhicules automobiles
 - N- 77.2 Location et location-bail de biens personnels et domestiques
-

Demande d'aide à la formation et rémunération

- N- 77.4 Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
- N - 78 Activités liées à l'emploi
 - N- 78.1 Activités des agences de placement de main-d'œuvre
 - N- 78.2 Activités des agences de travail temporaire
 - N- 78.3 Autre mise à disposition de ressources humaines
- N - 79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
 - N- 79.1 Activités des agences de voyage et voyagistes
 - N- 79.9 Autres services de réservation et activités connexes
- N - 80 Enquêtes et sécurité
 - N- 80.1 Activités de sécurité privée
 - N- 80.2 Activités liées aux systèmes de sécurité
 - N- 80.3 Activités d'enquête
- N - 81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager
 - N- 81.1 Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
 - N- 81.2 Activités de nettoyage
 - N- 81.3 Services d'aménagement paysager
- N - 82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
 - N- 82.1 Activités administratives
 - N- 82.2 Activités de centres d'appels
 - N- 82.3 Organisation de salons professionnels et congrès
 - N- 82.9 Activités de soutien aux entreprises n.c.a.
- O - 84 Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
 - O- 84.1 Administration générale, économique et sociale
 - O- 84.2 Services de prérogative publique
 - O- 84.3 Sécurité sociale obligatoire
- P - 85 Enseignement
 - P- 85.1 Enseignement pré-primaire
 - P- 85.2 Enseignement primaire
 - P- 85.3 Enseignement secondaire
 - P- 85.4 Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur
 - P- 85.5 Autres activités d'enseignement
 - P- 85.6 Activités de soutien à l'enseignement
- Q - 86 Activités pour la santé humaine

Demande d'aide à la formation et rémunération

- 86.1 Activités hospitalières
- 86.2 Activité des médecins et des dentistes
- 86.9 Autres activités pour la santé humaine
- Q - 87 Hébergement médico-social et social
 - 87.1 Hébergement médicalisé
 - 87.2 Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
 - 87.3 Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques
 - 87.9 Autres activités d'hébergement social
- Q - 88 Action sociale sans hébergement
 - 88.1 Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées
 - 88.9 Autre action sociale sans hébergement
- R - 90 Activités créatives, artistiques et de spectacle
 - 90.0 Activités créatives, artistiques et de spectacle
 - 91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
 - 91.0 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- R - 92 Organisation de jeux de hasard et d'argent
 - 92.0 Organisation de jeux de hasard et d'argent
- R - 93 Activités sportives, récréatives et de loisirs
 - 93.1 Activités liées au sport
 - 93.2 Activités récréatives et de loisirs
- S - 94 Activités des organisations associatives
 - 94.1 Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
 - 94.2 Activités des syndicats de salariés
 - 94.9 Activités des autres organisations associatives
- S - 95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
 - 95.1 Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
 - 95.2 Réparation de biens personnels et domestiques
- S - 96 Autres services personnels
 - 96.0 Autres services personnels
- T - 97 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
 - 97.0 Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
- T - 98 Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
 - 98.1 Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre

Demande d'aide à la formation et rémunération

- U - 99 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux
 99.0 Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

Métier visé

Diplôme ou titre visé

Titre Professionnel, Certificat de Qualification Professionnelle, Bac Professionnel, CAP, BEP, ...

Intitulé précis de la formation

Formation interne ou externe

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Formation interne
 Formation externe
 Formation interne et externe

Date prévisionnelle de début de la formation

Date prévisionnelle de fin de la formation

Partie 4 : Financement de la formation

Nombre de salariés éligibles concernés

Nombre d'heures total de formation à financer (centre et entreprise)

Il s'agit du nombre d'heures de formation par salarié x nombre de salariés concernés.

Ex : 14 heures de formation pour 2 salariés équivaut à 28 heures de formation.

Coût horaire réel de la formation (TTC)

Le coût horaire équivaut à :

Montant total TTC/Nombre d'heures de formation (à arrondir à 2 chiffres après la virgule)

Montant de la formation (TTC)

Ce montant est celui figurant dans le devis.

Il prend en compte le coût pédagogique, le surcoût lié aux adaptations pédagogiques, les frais d'inscription, les frais de certification et les frais annexes.

Montant total à financer par l'Agefiph (TTC)

Demande d'aide à la formation et rémunération

Il convient d'indiquer ici le montant demandé à l'Agefiph pour le financement de la formation. Si aucune aide à la formation n'est demandé, mettre 0.

Ce montant doit également tenir compte du plafond fixé à 25 € / heure de formation.

Cofinancement

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, préciser le(s) cofinanceur(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

OPCO

Pôle Emploi

EA

Conseil Régional

Autre

Si cofinanceur "Autre", préciser

Montant cofinancé

Partie 5 : Demande de rémunération des salariés

Souhaitez-vous mobiliser l'aide contribuant à la rémunération pour les salariés qui se rendent en formation pendant leurs temps de travail ?

Si la réponse à cette question est "Oui", merci de renseigner les champs suivants :

- Nombre de salariés rémunérés
- Nombre d'heures total de formation
- Montant total de la rémunération

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nombre de salariés rémunérés

Nombre d'heures total de formation rémunérées

Il s'agit du calcul :

Nombre d'heures de formation par salarié x Nombre de salariés concernés

Ex : 14 heures de formation pour 2 salariés équivaut à 28 heures de formation.

Montant total de la rémunération

Il convient d'indiquer ici le montant demandé à l'Agefiph qui équivaut au calcul :

Nombre d'heures de formation (centre et entreprise) x SMIC horaire brut non chargé - Aides au poste

Demande d'aide à la formation et rémunération

Si vous ne sollicitez pas l'aide à la rémunération, indiquer 0.

Partie 6 : Saisie des salariés concernés par l'action

Données des salariés

NIR (N° de Sécurité sociale)

Veuillez renseigner les 15 chiffres du numéro de sécurité sociale (incluant les 2 chiffres de la clé de contrôle)

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Aide à la rémunération

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Type de contrat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CDD - Contrat à durée déterminée

CDDT - Contrat à durée déterminée Tremplin

CDI - Contrat à durée indéterminée

Contrat d'apprentissage (alternance)

Contrat de professionnalisation (alternance)

Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

Intérimaire (mission d'intérim)

Contrat de mission de travail temporaire

NIR (N° de Sécurité sociale)

Veuillez renseigner les 15 chiffres du numéro de sécurité sociale (incluant les 2 chiffres de la clé de contrôle)

Nom de naissance

Demande d'aide à la formation et rémunération

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Aide à la rémunération

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Type de contrat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CDD - Contrat à durée déterminée

CDDT - Contrat à durée déterminée Tremplin

CDI - Contrat à durée indéterminée

Contrat d'apprentissage (alternance)

Contrat de professionnalisation (alternance)

Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

Intérimaire (mission d'intérim)

Contrat de mission de travail temporaire

NIR (N° de Sécurité sociale)

Veuillez renseigner les 15 chiffres du numéro de sécurité sociale (incluant les 2 chiffres de la clé de contrôle)

Nom de naissance

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Aide à la rémunération

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Demande d'aide à la formation et rémunération

Type de contrat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CDD - Contrat à durée déterminée

CDDT - Contrat à durée déterminée Tremplin

CDI - Contrat à durée indéterminée

Contrat d'apprentissage (alternance)

Contrat de professionnalisation (alternance)

Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

Intérimaire (mission d'intérim)

Contrat de mission de travail temporaire

Partie 7 : Pièces à transmettre pour la formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis nominatif ou convention de formation

Vous devez présenter un des deux justificatifs suivants :

- Devis nominatif de la formation au nom de l'EA (présentant le nombre d'heure, le coût horaire, le montant total HT et TTC)

- Convention de formation que l'EA signe avec l'organisme de formation

Pièces à transmettre pour la mise en paiement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Facture d'acompte

Pouvant aller jusqu'à 60% au nom de l'EA, signée, cachetée, datée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Facture acquittée

Uniquement si la formation est réalisée en externe

Attestation de service fait

Saisir l'attestation de service fait dans la démarche suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/asf-formation-remuneration-pic-ea>